STUDIO 112 LE TIKAO SAUSSET LES PINS

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE EN MEUBLE

Welcome to Martin!

Monsieur PAILLÉ Sylvain La Petite Colle 14512 Yverdon de Bouc Tel : YY YY YY YY ET LOCATAIRE

Welcome to Martin! Welcome to Jacques! Welcome to 2 Rue du vallon! Welcome to France! Welcome to 0645758457! Welcome to jacques.martin@gmail.com!

Il a été convenu ce qui suit :

Le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés qui les accepte aux conditions suivantes :

Adresse des locaux:

Désignation des locaux :

Période du 19 JANVIER 2021 AU 19 FEVRIER 2021 - test	
Prix du loyer pour cette période	test
Arrhes versées : Welcome to null!	test
Loyer le : à régler le null	test
Dépôt de garantie :	test

Clauses particulières:

DRAPS NON FOURNIS

ME FOURNIR UNE ATTESTATION DE VILLEGIATURE(le demander à votre assureur de votre habitation principale, c'est gratuit) en mentionnant l'adresse du studio et la durée de l'occupation, obligatoire) Un inventaire complet du studio sera effectué à votre arrivée ainsi qu'à votre départ.

Ce contrat de location est renouvelable un mois.

FOS SUR MER le:

19/01/21
Le bailleur
Le locataire

Signature des parties

S.PAILLÉ / P.O MME PERSONA

test